

## GESTION DES DOSSIERS CONTENTIEUX (PROCÈS, PROCÉDURES JUDICIAIRES ET EXÉCUTION DES DÉCISIONS)

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA060	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	645,00 €

### LIEUX ET DATES :

#### PARIS

- Du 08/03/2023 au 08/03/2023
- Du 16/11/2023 au 16/11/2023

### OBJECTIFS

- Adopter une meilleure stratégie dans l'activité de conseil et la gestion des dossiers contentieux.
- Procéder à l'exécution d'une décision de justice
- Adapter ses décisions à l'évolution législative et jurisprudentielle du contentieux.

### Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

### POINTS FORTS

#### Modalités pédagogiques :

Les cas pratiques présentés permettent d'acquérir une méthodologie efficace pour mettre en œuvre une

**gestion des contentieux amiables ou judiciaires.**

**Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel en réglementation de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.**

**PROGRAMME**

- A. Mise en oeuvre du procès
  - 1. Analyse et constitution d'un dossier
  - 2. Opportunité des procédures d'urgences
  - 3. Constats d'huissiers – ordonnances sur requêtes
  - 4. Procès civil ou pénal
  - 5. Réagir à la délivrance d'un acte judiciaire
- B. Gestion des procédures judiciaires
  - 1. Délais de procédure
  - 2. Expertise judiciaire
  - 3. Rédaction des actes judiciaires
  - 4. Opportunité de l'appel et du pourvoi en cassation
- C. Exécution des décisions de justice
  - 1. Risques de l'exécution des décisions de justice provisoires
  - 2. Aménagement par le juge de l'exécution provisoire
  - 3. Techniques des voies d'exécution

**Validation des acquis :**

**- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...**

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

**Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

**PUBLIC**

Assistants  
Gestionnaires protection juridique  
Gestionnaires de dossiers contentieux

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.  
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

## PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes connaissances des procédures judiciaires et une expérience significative dans le contentieux.

**AA016 - AA062**

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

645,00 €

Exonérés de TVA

Déjeuners offerts

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / 01 47 76 58 70

Généré le 05/02/2026 à 19:27